

Après cette période difficile de la crise sanitaire, aujourd'hui les Villadéens comme beaucoup en France, sont touchés par une crise économique majeure. Notre municipalité aussi doit faire face à toutes les hausses de matériaux, etc. Et puis il y a quelques jours, la Nature est venue nous rappeler que les épisodes climatiques extrêmes se développent et vont probablement continuer à le faire. Nous devons bien sûr apporter tout notre soutien à tous ceux qui ont souffert et subissent encore les conséquences.

Au-delà de cette nécessaire solidarité, nous devons aussi nous poser les bonnes questions sur notre modèle de développement économique, notre rapport à l'environnement et notre sens du collectif. Chacun d'entre nous est responsable devant tous des comportements qui sont les siens : ainsi des aménagements qui freinent la régulation de l'écoulement des eaux pluviales, les réseaux d'assainissement qui sont obstrués par les déchets de béton et autres gravats, l'artificialisation des sols à outrance ou le non respect du tri sélectif...

Notre municipalité doit aussi donner l'exemple et engager résolument une démarche de progrès : extinction de l'éclairage public la nuit, recherche d'alternatives énergétiques pour les bâtiments communaux..., tout en assurant le bon entretien des fossés et des voiries communales. Chacun doit pouvoir apporter sa contribution pour que nous puissions continuer à bien vivre ensemble dans notre village, à l'image de la soirée partagée Placétanou le 21 septembre .

Le Maire
Joël Bouffies



Extinction de l'éclairage public nocturne



Le diagnostic technique réalisé sur l'éclairage public par l'intermédiaire du Syndicat Electrique Vauclusien (SEV), a mis en évidence un certain nombre de luminaires à changer mais a aussi révélé que les armoires sont équipées d'horloge astronomique permettant de programmer l'extinction

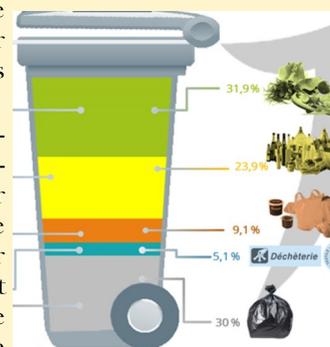
de l'éclairage public durant la nuit. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il n'a été constaté dans toutes les communes l'ayant déjà adopté, aucune recrudescence d'incivilités, selon la gendarmerie.

Les avantages eux, sont importants : économiser notre consommation énergétique, allonger la durée de vie des équipements et favoriser le déplacement des oiseaux et insectes nocturnes. Le Conseil Municipal a donc entériné la décision en proposant de réaliser un bilan au bout d'un an et d'aménager alors, si nécessaire, les plages horaires définies : du 1^{er} octobre au 30 avril, extinction de 22 heures à 6 heures et du 1^{er} mai au 30 septembre, de 1 heure à 6 heures.

Nos déchets nous coûtent cher, surtout si le tri n'est pas respecté.

Une étude lancée par la Communauté de Commune Vaison Ventoux (CCVV) a révélé que chaque habitant y produit 341 kilos de déchets par an par rapport à une moyenne nationale de 254. La gestion de ces déchets coûte de plus en plus cher, notamment à cause de mauvaises pratiques du tri. Par exemple, on retrouve dans nos poubelles grises:

- * 32% de bio déchets, qui pourraient être compostés. L'intercommunalité va donc accélérer en 2023 la mise en place de composteurs collectifs sur chaque commune intégrant trois bacs par site, de même que la mise à disposition de composteurs individuels.
- * 33 % des déchets auraient dû être déposés dans les containers de tri sélectif : les emballages de toutes natures dans les bacs jaunes et le verre dans les colonnes à verre
- * 5 % des déchets auraient dû être déposés en déchetterie !



Soyons vigilants pour ensemble, limiter les volumes et respecter les consignes affichées sur les panneaux !

VIE DU VILLAGE

1^{er} septembre 2022, Rentrée à l'Ecole Daniel Cordier

Cette année, ce sont les rires des enfants accompagnés de quelques pleurs en classe de maternelle qui ont annoncé la rentrée scolaire, sous un beau soleil. Pour faire face à un effectif de 26 élèves en classe de maternelle, l'organisation a été modifiée, à la demande de l'inspection académique. 4 élèves de grande section ont été affectés à la classe de CP CE1 mais gardent tout de même la joie de retrouver leurs camarades de maternelle lors du temps d'accueil, des ré-



créations et de deux après-midis par semaine. Ce sont Mmes Marjorie Miro et Amélie Bliard qui se partagent le temps d'enseignement, accompagnées de Mme Mireille Straet, ATSEM.

Mr Sébastien Chinchilla, nouveau directeur, est l'instituteur de la classe de GM - CP - CE1, classe de 16 élèves où les 4 élèves de grande section vont évoluer au cours de l'année. Un petit chamboulement pour l'instituteur qui avait initialement préparé son programme pour une classe de CP CE1 CE2 !

Mme Floriane Tramier est l'institutrice des élèves de CE2, CM1 et CM2. Elle aussi a dû revoir son programme en accueillant les élèves de CE2.

Quelques changements de programme qui n'enlèvent rien au dynamisme de l'équipe enseignante qui reste pour le moins souriante et pleine de projets : - Concours Kangou-

rou et Koala articulés autour des mathématiques, Concours Ecole fleurie pour la cour de maternelle, Apprentissage et pratique des échecs en partenariat avec un club d'échecs, Travail sur la Mythologie avec visite du musée de l'Antiquité à Vaison la Romaine, Projet Musique et Chant avec l'intervenante musique et projet de représentation au Théâtre Antique avec les classes section CHAM du collège, Projets Théâtre, Piscine, Ecole et Ciné, Travail autour de la Faune et de la Flore avec intervention de la Ligue protectrice des Oiseaux, jeux dans la cour de l'école afin d'augmenter l'activité sportive des élèves : cordes à sauter, ballons de basket....et bien sûr le Carnaval. Une sortie de fin d'année reste à définir.

Mmes Evelyne BOUCHET et Aurélie RAYMOND continuent à assurer fidèlement le bon fonctionnement du restaurant scolaire et du temps de garderie. Bonne année aux enseignants et au personnel communal et aux enfants et à leurs parents !

Espace Daladier : un espace sécurisé, animé par l'association ASLV

Comme annoncé dans le dernier bulletin, pour faire face aux incivilités répétées, l'espace Daladier a été sécurisé par l'installation de caméras de surveillance et prochainement par la mise en place d'une barrière à son entrée qui sera fermée à partir de 22 heures 30.

La nouvelle association « Sport et Loisirs de Villedieu » a été créée avec une section Tennis dynamique qui, grâce à son affiliation à la Fédération, a permis de mettre en place des cours de tennis par niveau et pour tout âge (enfant à partir de 4 ans et adultes). Trois professeurs se relaient pour assurer 4 cours collectifs par semaine. Environ 25 jeunes se sont inscrits lors de la journée Portes Ouvertes du 3 septembre. Il est encore temps pour les retardataires. Renseignements : tennisinstinct84@gmail.com.

Et pour ceux qui veulent pratiquer sans cours, il est recommandé d'adhérer à l'association, -déjà 48 inscrits, ou possible de louer les terrains à l'heure en se connectant sur le site : www.ballejaune.com/club/tennisvilledieu. Contact : tennisvilledieu@gmail.com, Elvire Bigand, Tanguy et Jacques Bellier

Le terrain de pétanque, les aires de jeux pour enfants et le skate-park sont aussi ouverts à tous, même si ce dernier devra prochainement être refait à cause de modules détériorés.



TRAVAUX DES COMMISSIONS

Urbanisme

Depuis plus d'un an a commencé la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme.)

Trois possibilités s'offraient pour choisir la zone à urbaniser. Suite à la réunion publique du mois de juin, le choix s'est porté sur le quartier du Devès. Une autre réunion publique sera organisée pour informer les Villadéens du détail du projet après la réunion aux personnes publiques prévue le 11 octobre.

La commission urbanisme étudie le règlement écrit qui fixe les règles générales notamment la hauteur maximale des constructions, l'emprise au sol des bâtiments, les façades, etc.

Une délibération du conseil municipal a entériné l'achat d'un terrain à l'entrée du village, côté Roaix, en vue de créer un parking de délestage notamment pour la période estivale. Ce terrain restera non imperméabilisé et sera aménagé façon « paysager ». Des études sont aussi en cours pour y installer éventuellement des panneaux photovoltaïques. Rien n'est décidé à ce jour, d'autant que la vente ne sera pas réalisée avant le printemps 2023.

Contacts : Carole Araqué, Agnès Brunet, Thierry Tardieu

Affaires Sociales

Deux appartements appartenant à la mairie (au Villadéi et au dessus de l'épicerie) ont été en partie rénovés, avant une remise en location. Une dizaine de radiateurs à accumulateurs, moins consommateurs d'énergie, ont remplacé les anciens. Il est prévu de changer, à moyen terme, l'ensemble des radiateurs dans les autres logements. Une réflexion est en cours autour de l'avenir de l'espace Ecoute et Partage lancé en 2021 et largement perturbé par les restrictions de rassemblement durant la crise sanitaire. Toutes les questions doivent être posées : cet espace correspond-il à une attente des Villadéens ? Sous quelle forme et dans quel lieu ? Qui pourrait l'animer ?

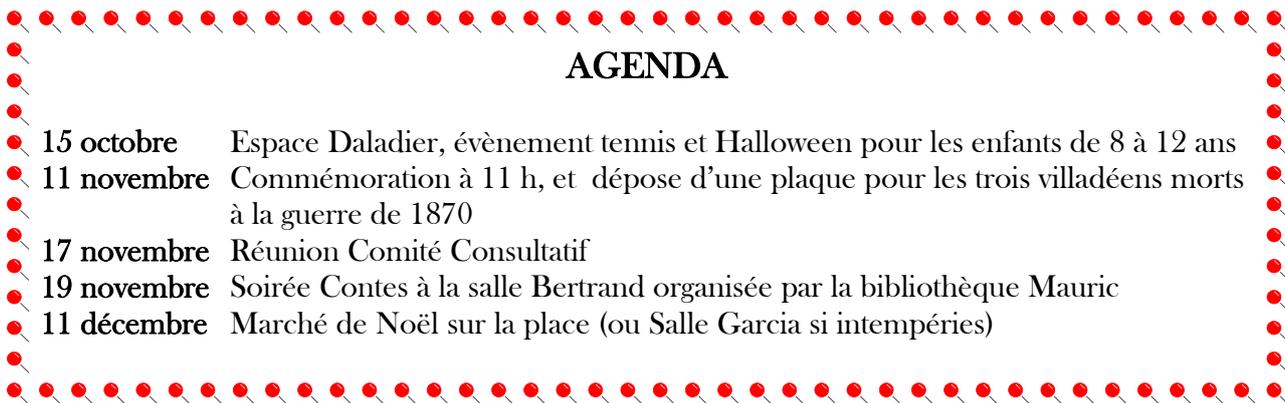
Contact : Anna Martinez, Ghislaine Boustié et Agnès Brunet

Développement Durable

Parallèlement à l'extinction lumineuse nocturne, la municipalité, anticipant les hausses de l'énergie, a entamé une analyse de ses dépenses électriques et étudie, en partenariat avec le Syndicat d'Electricité Vauclusien (SEV), des alternatives pour réduire les consommations et les coûts, et s'orienter vers des chaudières moins polluantes, notamment celle de l'école.

Un groupe de travail a aussi été constitué, composé d'élus et de Villadéens, afin de réfléchir et définir des actions qui pourraient être mises en place en faveur de la biodiversité, de l'environnement et/ou de la transition énergétique. Pourrait notamment être envisagée une démarche de labellisation de notre village, accordée par la Région pour toute collectivité qui s'engagerait activement dans une démarche de progrès sur quelques thématiques.

Contact : Agnès Brunet, Laurence de Moustier, Rosy Giraudel, Thierry Tardieu



AGENDA

- **15 octobre** Espace Daladier, évènement tennis et Halloween pour les enfants de 8 à 12 ans
- **11 novembre** Commémoration à 11 h, et dépose d'une plaque pour les trois villadéens morts à la guerre de 1870
- **17 novembre** Réunion Comité Consultatif
- **19 novembre** Soirée Contes à la salle Bertrand organisée par la bibliothèque Mauric
- **11 décembre** Marché de Noël sur la place (ou Salle Garcia si intempéries)

PLAN DE TRAVAUX



Les intempéries des 6 et 7 septembre ont entraîné des dégâts importants à la fois sur des bâtiments publics : salle Garcia et école, mais aussi sur le réseau des sources, la station d'épuration et de nombreuses voiries communales avec engorgement des fossés. La préfecture a immédiatement été saisie pour déclarer la commune de Villedieu en état de catastrophe naturelle. Avec l'objectif d'obtenir des aides dans la réparation des dégâts non prévus dans le budget et afin que de nombreux particuliers touchés eux aussi, puissent mieux faire valoir leurs droits auprès des assurances.

Un premier diagnostic des dommages a été établi avec nos agents communaux après les orages, qui ont permis de définir des travaux d'urgence, en plus de ceux déjà planifiés, dans les prochains mois.

Réfection de voiries

Avant déjà été planifiées d'ici fin 2022, la réfection de la rue du Château, rue du Mistral, chemin de la Fabrique et haut du chemin de la Montagne. S'est rajouté celle des Moulières suite aux dégâts des intempéries..

Notre agent municipal Blaise Léger, aidé par Quentin Puigmal recruté en juillet pour une période de 6 mois, a commencé à s'attaquer dans le même temps au bouchage des trous sur d'autres chemins particulièrement détériorés par les fortes pluies, en particulier les chemins de la Ramade, des Canelles, des Pigières et l'ancien chemin de Vinsobres.

Clocher de l'Eglise

Les travaux de consolidation devraient se terminer courant octobre pour laisser apparaître une nouvelle façade rejointée. Compte-tenu de l'effritement du soubassement de l'Eglise, il a aussi été décidé de procéder à sa consolidation en profitant de l'entreprise présente et de l'architecte, tous deux spécialisés sur ce type de travaux sur bâtiments historiques.



Plan Stationnement et Circulation

Suite à l'obtention de subventions, les travaux d'amélioration de stationnement et de circulation vont pouvoir être entamés dès la fin de l'année avec en particulier :

- ◆ **L'aménagement d'un Parking rue du Château** : sur le terrain au bout de la rue Mistral donnée à la municipalité par Madame Pommier ; environ huit places seront accessibles aux Villadéens.
- ◆ **L'aménagement des entrées du village côté Roaix et côté Vaison**, pour ralentir la vitesse des véhicules. Côté Roaix, traçage d'un passage piétonnier et rétrécissement de la voie par mise en place de chicanes, et côté Vaison installation provisoire de chicanes en « test » : le bilan sera fait au bout de quelques mois par l'agence routière départementale et la municipalité.

Station de lavage des engins agricoles

Implantée sur un site de la cave coopérative, cette station permettra de répondre aux nouvelles normes visant à maîtriser le lavage des engins agricoles et matériel de pulvérisation. Une vingtaine de viticulteurs ont souscrit à ce projet, financé à 80% par des subventions et le solde, par la municipalité et les viticulteurs souscripteurs. Une première tranche de travaux devrait commencer fin 2022 et se poursuivre courant de l'année 2023.

Centre médiéval

Le dossier de rénovation du centre médiéval avance. Le Président du Conseil Régional, à qui a été adressé l'avant-projet, a délégué une collaboratrice qui est venue visiter le village. Elle a été enthousiasmée par le projet et a assuré qu'il rentrerait dans les objectifs de financement du Conseil Régional à hauteur de 50% pour un montant de 500 000 euros. C'est un premier pas. La prochaine étape consiste dans la rédaction d'un dossier plus complet qui servira de base à la consultation des entreprises.



Le Platane de la place

Une réflexion doit aussi être menée sur le remplacement du platane mort devant le café : replanter un jeune arbre au même endroit après avoir enlevé le tronc ? le planter à côté afin de laisser le mat sur le tronc en attendant que le jeune grandisse ? planter une autre essence ?